



Domaine de la Lombardière

07430 Davézieux

Tél : 0475675557 - www.annonayrhoneagglo.fr

Rendu et certifié exécutoire en vertu des articles L2131-1 et L5211-3 du Code général des collectivités territoriales.

Transmis en sous-préfecture le :	Publié le :	Notifié le :

Conseil communautaire du jeudi 27 juin 2024 - 18H30
Salle polyvalente VILLEVOCANCE

Délibération n°CC_2024_069
Assemblées - Compte-rendu des décisions prises en vertu de la
délégation de pouvoirs au Président

Nombre de conseillers en exercice : 56
Secrétaire de séance : Madame Edith MANTELIN

Étaient présents :

Simon PLENET, Yves FRAYSSE, François CHAUVIN, Antoine MARTINEZ, Ronan PHILIPPE, Denis SAUZE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Sylvette DAVID, Denis HONORE, Maxime DURAND, Laurent TORGUE, Jean-Yves BONNET, Christian MASSOLA, Martine OLLIVIER, Thierry LERMET, Laurence DUMAS, Christian FOREL, Patrick OLAGNE, Maryanne BOURDIN, Bruno FANGET, Nicole ARCHIER, Nathalie CLEMENT, Claudie COSTE, Mohamed GUENNIF, Louis-Claude GAGNAIRE, Stéphanie ISSARTEL, Edith MANTELIN, Myriam SERVY-CHANAL, Michel SEVENIER, Bertrand PIATON

Ayant donné pouvoir :

Richard MOLINA donne pouvoir à Laurent TORGUE, Laurent MARCE donne pouvoir à Claudie COSTE, Damien BAYLE donne pouvoir à Yves FRAYSSE, René SABATIER donne pouvoir à Jean-Yves BONNET, Brigitte BOURRET donne pouvoir à Martine OLLIVIER, Danielle MAGAND donne pouvoir à Christian MASSOLA, Carlos ALEGRE donne pouvoir à Denis HONORE, Antoinette SCHERER donne pouvoir à Denis SAUZE, Assia BAIBEN-MEZGUELID donne pouvoir à François CHAUVIN, Clément CHAPEL donne pouvoir à Michel SEVENIER, Chrystelle ETIENNE donne pouvoir à Maxime DURAND, Romain EVRARD donne pouvoir à Laurence DUMAS, Jérémie FRAYSSE donne pouvoir à Edith MANTELIN, Juanita GARDIER donne pouvoir à Simon PLENET, Frédéric GONDRAND donne pouvoir à Antoine MARTINEZ, Catherine MOINE donne pouvoir à Maryanne BOURDIN

Absents ou excusés :

Sylvie BONNET, Olivier DE LAGARDE, Christian ARCHIER, Yves RULLIERE, Hugo BIOLLEY, Virginie BONNET-FERRAND, Nadège COUZON, Pascal PAILHA, Agnès PEYRACHE, Marc-Antoine QUENETTE

Le quorum est atteint.

Le rapporteur, Monsieur Simon PLENET, expose :

Conformément à l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, le Président rend compte des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Les décisions mentionnées dans le tableau ci-dessous et prises en vertu de la délégation de pouvoirs par le Président ou son représentant dûment habilité ont été adressées avec la convocation à la présente séance du conseil communautaire. Les décisions ci-après se rapportent à la période du 04 mars 2024 au 31 mai 2024.

DP-2024-0020	04/03/2024	Pôle entrepreneurial de Vidalon - Reconduction d'une convention d'occupation précaire pour la location d'un bureau avec l'entreprise Dicartech
DP-2024-0025	18/03/2024	Assainissement - Convention de déversement avec la SASU Tannerie d'Annonay
DP-2024-0026	15/02/2024	Convention de mise à disposition précaire pour éco-paturage à la station d'épuration d'Eteize (Commune de Savas),
DP-2024-0035	15/04/2024	Conclusion d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la " Reconstruction de la salle Régis Roche sur le site du complexe sportif de Déomas " n°202401
DP-2024-0036	28/03/2024	Conclusion d'un avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la " réhabilitation et l'amélioration de l'isolation thermique du bâtiment situé au 47 rue Léo Lagrange à Annonay " n° 202234 (avenant de régularisation).
DP-2024-0038	05/04/2024	Conclusion d'un marché de travaux " construction du bassin d'orage / Poste de refoulement Quai Jules Roche à Serrières - Relance suite à classement sans suite " n° 202335
DP-2024-0040	25/04/2024	Convention de moyens et d'objectifs 2024-2026 entre la communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo et l'association Les Amis du musée des papeteries Canson et Montgolfier
DP-2024-0041	05/04/2024	Conclusion d'un marché " Travaux de restauration du kiosque de la manufacture royale des papeteries Montgolfier-Canson - Lots 1 à 3 " n° 202333
DP-2024-0042	09/04/2024	Acceptation d'une indemnité en dédommagement d'un sinistre survenu le 18 octobre 2022 au Gymnase du Zodiaque à Annonay
DP-2024-0043	03/04/2024	Acceptation d'une indemnité en dédommagement d'un sinistre survenu le 06 février 2023 au Gymnase du Zodiaque à Annonay
DP-2024-0044	03/04/2024	Acceptation d'une indemnité en dédommagement d'un

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

		sinistre le 17 décembre 2021 survenu au Centre Aquavaure à Annonay
DP-2024-0051	14/05/2024	Maison de la musique et des pratiques amateurs - Demande de subvention auprès de la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) au titre du soutien au fonctionnement des conservatoires de musique
DP-2024-0052	14/05/2024	Maison de la musique et des pratiques amateurs - Demande de subvention auprès du Département de l'Ardèche au titre du soutien au fonctionnement des conservatoires de musique
DP-2024-0054	05/04/2024	Conclusion d'une convention d'occupation précaire avec Monsieur Lilian Fournier dans le cadre du dispositif Créo' cœur
DP-2024-0055	05/04/2024	Mandat au cabinet CIB Immobilier pour la location d'un local commercial de 70m ² sis 16 rue Montgolfier à Annonay
DP-2024-0056	30/04/2024	Convention de prêt d'oeuvres d'art entre annonay rhône agglo et le gac/arthothèque
DP-2024-0059	03/05/2024	Via Fluvia - Demande de subvention à l'ADEME pour l'évolution de l'aire de service de Vernosc les Annonay en aire de service complète par l'ajout de sanitaires et d'un point d'eau
DP-2024-0068	16/05/2024	Contrat de cessions - Projet chant Sandrine CONRY
DP-2024-0074	06/05/2024	Sports - Construction d'un complexe de gymnastique - Demande de subvention à l'Agence nationale du sport (ANS)
DP-2024-0076	27/05/2024	Régie assainissement – Souscription d'une ligne de trésorerie pour l'exercice budgétaire 2024

Le Conseil communautaire, après en avoir,

DÉLIBÉRÉ

Prend acte,

PREND ACTE des décisions prises par le Président en vertu de la délégation de pouvoirs conférée par le Conseil Communautaire pour la période se rapportant à la période du 04 mars 2024 au 31 mai 2024.

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

Fait à Davézieux, le 4 juillet 2024

Simon PLENET,**Président d'Annonay Rhône Agglo**

Le présent acte est susceptible d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon par voie postale : 184 Rue Duguesclin, 69003 Lyon ou par voie dématérialisée via l'application « Télerecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État dans le département.

Le Directeur Général des Services et le Comptable Public d' Annonay Rhone Agglo sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera applicable après publication et transmission au représentant de l'État dans le Département.